

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2019

**Présents :** BON Helen, CHOULOT Alain, LHAOUCINE Yvan, LACOMBE Myriam, MICHELET Dominique, VINCENT Jérôme

Absents : BERNARDO Carine, PACCARD Raphaël (procuration à Myriam LACOMBE)

**Secrétaire de séance :** Myriam LACOMBE

Le compte rendu de la réunion du 25 mars 2019 est validé à l'unanimité.

### **Délibération compétence eau 2026.**

La commune souhaite conserver la compétence eau.

Par conséquent, le conseil municipal s'oppose à l'unanimité au transfert obligatoire de la compétence eau à compter du 1 janvier 2020 à la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura.

### **Tarif eau potable**

Le maire propose une augmentation du prix de l'eau de 5 cts soit un cout de 1.25 € / m3.

Il nous précise également une baisse de 2 cts / m3 de la cotisation Agence de l'eau.

La dernière augmentation datait de 2017.

Le conseil vote à l'unanimité la hausse de 5 cts / m3 du prix de l'eau, pour la prochaine facturation à savoir 2018-2019.

### **RPQS 2018**

Le maire présente au conseil municipal le R.P.Q.S (rapport annuel prix et qualité du service public) de l'eau potable de l'année 2018.

Il est adopté à l'unanimité.

### **Délibération pour le maintien du RPI**

Suite à la fermeture de l'école de Passenans à la rentrée prochaine (septembre 2019), le conseil municipal décide de maintenir le RPI de Saint Lothain et de continuer à se concerter avec les autres communes. Une convention de fonctionnement est à l'étude avec les membres du RPI.

Le conseil municipal après délibération vote à l'unanimité le maintien du RPI.

### **Espaces verts (présentation de devis)**

Des devis ont été demandés pour effectuer les travaux de tonte de certains secteurs sur la commune (stade, terrain école, terrain aire de jeux, aire pique-nique...).

Pour l'instant un seul devis a été reçu. Nous attendons d'autres devis pour prendre une décision.

### **Devis voirie**

Suite au dernier conseil municipal pour la réfection de voirie sur la commune, 3 devis nous sont présentés :

SJE : 34 432.00 € HT

EIFFAGE : 20 663.75 € HT

STRADA : 20 513.50 € HT

Le conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise STRADA pour la somme de 20 513.00 € H.T.

Le conseil autorise le maire à demander toutes subventions pour les travaux.

### **Eclairage public impasse rue de l'Eglise**

Suite à la demande de Mr HUET pour l'ajout d'un point lumineux dans l'impasse menant à son domicile, un devis à l'entreprise RAICHON a été demandé. Le conseil ne prend pas décision de suite, il réunira une commission qui se rendra sur place afin d'évaluer la situation. Ces travaux pourraient être inclus dans un programme éclairage public global, l'an prochain.

## **SPA**

Proposition de la SPA pour stérilisation de chats. Les personnes incommodées par la présence de chats errants, devront après accord de la commune et de la SPA récupérer une caisse à chats afin de capturer l'animal puis mener celui-ci chez un vétérinaire partenaire de la commune. Ce dernier stérilisera le chat qui sera relâché à l'endroit dans lequel il aura été capturé.

Le conseil décide de faire une campagne pour 5 chats pour un cout maximum de 375 € et autorise le Maire à signer la convention avec la SPA.

## **Devis Aire de jeux**

Myriam LACOMBE propose l'achat de nouveaux jeux pour l'aire.

Devis ACODIS : jeu Arthur pour 1 168.68 € H.T.

Devis EKIP pour panier basket pour 811.65 € H.T.

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'achat de ses 2 jeux.

## **Révision loyer appartement 19 rue de l'Eglise**

Le logement est disponible. Quelques visites ont déjà été effectuées. Une commission se réunira afin de sélectionner les futurs locataires courant mai.

Le maire propose de passer le loyer de 350 € à 360 €. Rappel : le sol des chambres a été refait à neuf.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette augmentation.

## **Diagnostic amiante bâtiment école / salle des fêtes.**

Un diagnostic amiante doit être fait dans le bâtiment école / salle des fêtes.

Le maire propose l'entreprise DEM pour un montant de 410 € H.T.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

## **Chaudière**

L'entretien annuel de la chaudière bat école/salle des fêtes doit être effectué. L'entreprise Froling nous signale qu'il faut effectuer en même temps le remplacement d'une grille pour un montant de 253.50 € H.T. Le contrat de maintenance prévoit l'entretien pour une somme de 497 € H.T.

Le total sera de 750.50 € H.T.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis.

## **Informations diverses**

- Courrier pour voirie impasse de l'Eglise

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mrs HUET, PELAUDEX, et GRAND signalant l'état de dégradation de la ruelle. Le programme de voirie étant clos pour cette année, le maire propose de mettre cette réfection au budget de la campagne de voirie 2020.

- contrat de Jean François Grand

Le conseil municipal valide le contrat de vacataire de Mr GRAND Jean François pour l'été 2019 (remplacement lors des congés de l'employé communal) ainsi que pour l'installation des jeux de l'aire.

- Rappel : commémoration du 8 mai à 11 h15 – apéritif offert à la salle des fêtes-
- Fleurissement : 18 mai à 8h30 au hangar municipal
- Projet « cœur de village » de la communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura

Afin d'identifier les villages faisant partie de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, celle-ci installera un cœur en céramique à l'endroit désigné par chaque commune : pour Saint-Lothain, le conseil municipal propose que ce cœur soit installé sur la fontaine de la place ou sur le bâtiment secrétariat de mairie.

